Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 2

Artikel: L'aide internationale médicale et sanitaire au Congo
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682814

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'AIDE INTERNATIONALE MÉDICALE ET SANITAIRE AU CONGO

L'effort que poursuivent au Congo dans des conditions souvent extrêmement difficiles, voire périlleuses pour leurs membres, les équipes médicales des Sociétés nationales de la Croix-Rouge est digne d'admiration. Le président du Comité international de la Croix-Rouge a tenu à le souligner en adressant à ces équipes, à la fin de 1960, le message suivant que nous reproduisons d'après la *Revue internationale de la Croix-Rouge:*

L'année qui va se terminer a vu se réaliser une action unique dans les annales du mouvement universel fondé par le Comité international de la Croix-Rouge.

C'est en effet la première fois que notre institution, presque centenaire, a eu à étendre une aide médicale d'une telle envergure à un pays tout entier. C'est la première fois également qu'elle a eu recours, avec l'aide de la Ligue, à la collaboration des Sociétés nationales de la Croix-Rouge pour une action de cette sorte.

En accomplissant avec abnégation votre tâche humanitaire dans des conditions particulièrement difficiles, vous faites honneur à la Croix-Rouge vers laquelle le monde entier se tourne avec toujours plus d'admiration.

Mes collègues se joignent à moi pour vous dire combien nous sommes fiers de pouvoir compter sur vous tous qui, éloignés de vos foyers et de votre chère patrie, poursuivez votre activité bienfaisante au seuil de l'année qui s'ouvre.

Du fond du cœur, je forme tous mes vœux pour votre bonheur et celui des vôtres ainsi que pour l'accomplissement de votre mission et je tiens à vous assurer de mes sentiments de gratitude.

L'aide médicale doit se poursuivre

Le 9 janvier, la Croix-Rouge internationale lançait un nouvel appel à toutes les Sociétés nationales de la Croix-, du Croissant et du Lion et Soleil-Rouges pour recruter du personnel médical en vue de combler la pénurie actuelle de médecins au Congo. Elle leur demandait notamment d'envoyer ou de maintenir au Congo des équipes de médecins pour tout le premier semestre de 1961. Au cours du dernier semestre, les Sociétés nationales des cinq continents ont assuré les services d'un personnel médical de plus de 100 personnes qui ont travaillé dans les hôpitaux civils du Congo. C'est cet effort qu'il faut poursuivre, et développer encore.

Les deux institutions internationales de la Croix-Rouge demandent des équipes composées des chirurgiens et de praticiens de médecine générale ayant de préférence l'expérience des maladies tropicales. A l'heure actuelle, 16 Sociétés nationales ont des équipes au Congo et il leur est demandé dans toute la mesure possible de prolonger leur séjour de manière à éviter toute interruption des services médicaux dans les hôpitaux.

La tâche et la répartition des équipes médicales

A l'origine, il avait été prévu que la mission des équipes médicales croix-rouge au Congo se terminerait à la fin du mois de janvier 1961, à l'expiration de la deuxième période de trois mois pour laquelle le personnel médical de la Croix-Rouge avait été fourni à la demande de l'Organisation mondiale de la Santé et du Gouvernement du Congo. Les Sociétés nationales suivantes ont envoyé du personnel médical au Congo pour l'une de ces périodes de trois mois, ou pour les deux: Autriche, Canada, Danemark, Finlande, Grèce, Iran, Norvège, Pologne, Suède, Yougoslavie, Australie, Tchécoslovaquie, République démocratique allemande, République fédérale allemande, Inde, Irlande, Japon, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Venezuela, République Arabe Unie.

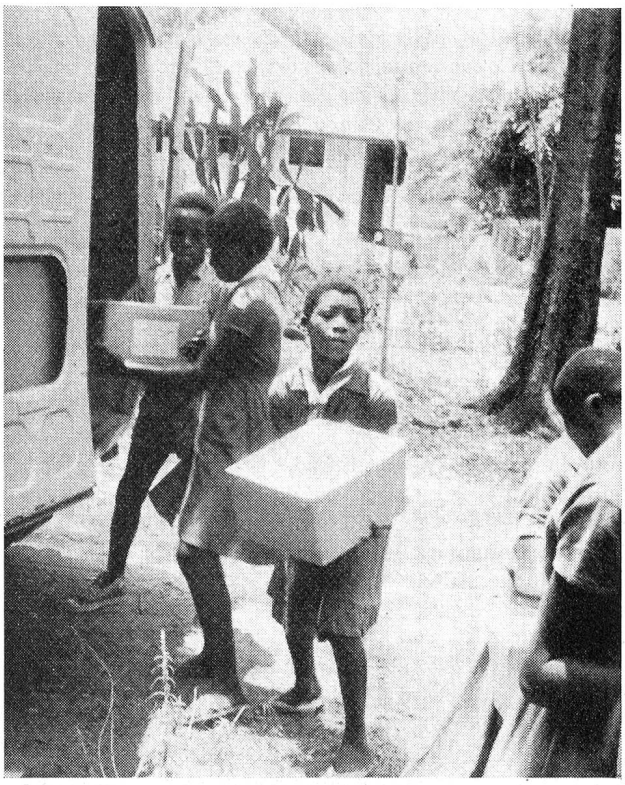

De jeunes membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse congolaise sont partout à l'œuvre eux aussi

Les équipes des Sociétés nationales en activité jusqu'à fin janvier se trouvaient réparties dans vingt-trois endroits différents. L'expérience acquise au cours de la période d'urgence a en effet prouvé, dit la « Revue internationale de la Croix-Rouge » (décembre 1960), l'efficacité d'équipes à effectif réduit: un plus grand nombre d'hôpitaux sont ainsi confiés aux équipes de la Croix-Rouge.

Hommage au personnel médical

En demandant à la Croix-Rouge internationale de prolonger les services de son personnel médical, le Dr M.-G. Candau, directeur de l'OMS, a rendu hommage à l'œuvre des équipes médicales des Sociétés de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion- et Soleil-Rouges envoyées au Congo depuis le mois de juillet 1960. Le dévouement de ces équipes internationales ainsi que celui du personnel sanitaire congolais ont permis, a-t-il dit, d'éviter de graves calamités dans la situation sanitaire du pays.

De son côté, M. Tshibamba, commissaire général à la santé publique du Congo, dans la demande parallèle qu'il a adressée au C. I. C. R., a relevé que la Croix-Rouge contribue de manière efficace à la sauvegarde de l'état de santé des populations du Congo.

La Croix-Rouge danoise répond première à ce nouvel appel

Une équipe médicale de la Croix-Rouge danoise est partie de Copenhague par avion le 12 janvier, à 9 h 35, pour Léopoldville. C'est la première des nouvelles équipes envoyées au Congo en réponse à l'appel lancé le 4 janvier par le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, demandant aux Sociétés nationales de prolonger cette action médicale dans les hôpitaux civils jusqu'au 30 juin. Les membres de cette équipe sont les Drs Karsten Beyer et Aage Lachmann.

Onze autres pays ont annoncé leur aide

Les Sociétés nationales des 11 pays suivants avaient annoncé par télégramme le 11 janvier qu'elles étudient actuellement la possibilité de prolonger le séjour de leurs équipes au Congo ou d'y envoyer un personnel nouveau: Allemagne (République fédérale), Autriche, Canada, Danemark, Finlande, Irlande, Norvège, Pakistan, Pologne, Suède et Turquie.

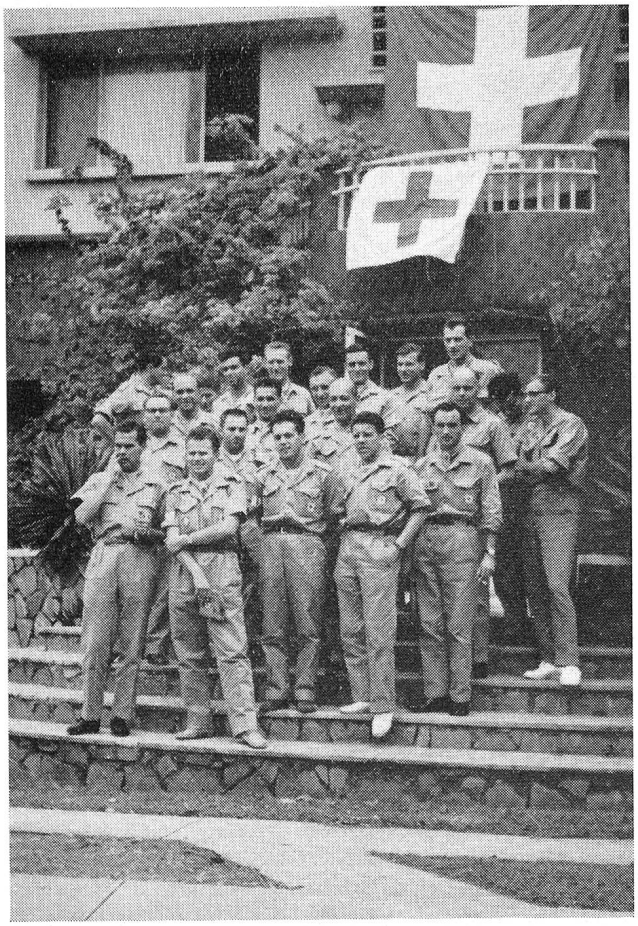

Une photo de l'unité suisse l'automne dernier. On sait que notre mission médicale assume une tâche particulière à l'Hôpital de Kintambo à Léopoldville. Elle comprend actuellement 21 membres dont dix médecins et trois pharmaciens et est dirigée depuis le 16 janvier par un Biennois, le Dr Willy Schüler, qui a remplacé à ce poste le Dr E. Beck

AUTRES TACHES

Visites aux détenus par les délégués du C. I. C. R.

Le Comité international de la Croix-Rouge, qui avait envoyé au début de novembre un délégué pour examiner les problèmes humanitaires se posant au Katanga, a reçu des autorités d'Elisabethville l'autorisation de visiter les détenus politiques dans cette région. C'est ainsi que ce délégué a déjà visité deux prisons, celles d'Uluo et de Kasapa, où se trouvent respectivement 439 et 636 détenus.

D'autre part, la délégation du C. I. C. R. à Léopoldville qui met de son côté tout en œuvre pour pouvoir s'acquitter de cette tâche traditionnelle a été autorisée, le 5 décembre, à visiter les détenus politiques de la prison de Luzumu dans les environs de Léopoldville. Elle poursuit ses efforts pour étendre ces visites à l'ensemble des lieux de détention. C'est ainsi qu'un représentant du C. I. C. R. s'est rendu à Stanleyville où il s'emploie à obtenir des autorités locales les facilités nécessaires pour visiter les détenus politiques de cette région. Selon l'usage, les rapports des visites faites par les délégués du C. I. C. R. ne sont remis qu'aux seules autorités détentrices.

Depuis lors, et notamment en janvier et février, le C. I. C. R. a multiplié ses démarches pour procéder à de nouvelles visites. Il est résolu à poursuivre ses efforts pour visiter tous les détenus en droit de compter sur son assistance dans toutes les régions du Congo.

LA LUTTE CONTRE LA FAMINE

Situation inquiétante au Kasaï

Nous avons rendu compte (édition du 1er décembre) de l'effort considérable poursuivi par la Croix-Rouge internationale pour ravitailler les populations civiles de nombre de régions du Congo victimes des troubles. A fin décembre, les délégués signalaient que la situation était inquiétante dans la province du Kasaï et que la famine régnait parmi les centaines de milliers de réfugiés qui y ont cherché abri. Quelque vingt mille enfants se trouvaient parmi eux et leur situation était inquiétante en raison de leur sous-alimentation.

Les dissensions des tribus congolaises ont provoqué déjà en 1959, puis en 1960, la venue de plusieurs vagues de réfugiés dans une partie de la province du sud du Kasaï. La première vague, qui comptait quelque 100 000 réfugiés, avait eu dans une certaine mesure la possibilité d'emporter des vivres et des semences. Le réfugiés qui vinrent en juillet 1960 au nombre d'environ 150 000 n'eurent pas les mêmes facilités. Le nombre actuel des réfugiés est évalué à quelque 300 000, mais il en arrive encore.

Cet afflux a créé une situation d'autant plus difficile que beaucoup de ces réfugiés sont en très mauvaise condition physique. L'on a constaté notamment des milliers de cas de la maladie nommée *kwashiorkor* et qui est due à une carence de protéines. Si tous n'ont pas besoin d'une assistance immédiate, on peut estimer à quelque 150 000 le nombre des réfugiés qui ont besoin d'être secourus entièrement. Ce nombre peut d'ailleurs augmenter considérablement selon les circonstances.

Tout n'est pas que misère et deuil au Congo, heureusement. Preuve soit du sourire confiant de ces enfants congolais qui ont trouvé un grand ami chez un membre de la mission suisse à Léopoldville (Photos Eros Ferrari)

Les mesures prises pour parer au désastre

Quand, à fin décembre 1960, des rapports signalèrent que la famine menaçait gravement cette région, la Commission des Nations Unies au Congo prit immédiatement des mesures pour lui venir en aide. Le secrétaire général des Nations Unies chargea l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de s'efforcer d'obtenir des gouvernements et d'autres sources les secours alimentaires indispensables.

C'est à Léopoldville qu'est organisé le centre de commande de l'organisme de secours, tant pour les achats de denrées susceptibles d'être achetées dans le pays que pour celles acquises par le FAO et transportées par un pont aérien régulier organisé depuis Pise à destination du Congo. Ce pont aérien permettra de transporter quotidiennement 35 à 40 tonnes, chiffre que l'on espère porter rapidement à 70 tonnes, ce qui permettrait d'assurer à 150 000 personnes une ration alimentaire minimum de 1500 calories journalières. Selon le FAO, les besoins correspondant à ceux de 300 000 personnes pendant six mois s'élèvent à 10 000 tonnes de riz, 10 000 tonnes de maïs, 3300 tonnes de poissons séchés et 1200 tonnes d'huile de palme.

La distribution sera effectuée sous les auspices des autorités locales congolaises et d'autre personnel, notamment celui de la Croix-Rouge. L'objectif est d'assurer une distribution hebdomadaire de vivres par famille, ces distributions devront être organisées dans de nombreux centres de distribution étant donné l'éloignement et le manque de moyens de circulation.

*

L'aide de la Suisse

A la suite de la publication de rapports sur l'état de famine qui règne dans certaines régions du Congo, notamment parmi les réfugiés dans la province du Kasaï, on s'est adressé de plusieurs côtés à la Croix-Rouge suisse pour savoir si celle-ci participait à une action de secours et si, le cas échéant, elle était prête à recevoir des dons.

*

Un communiqué de la Croix-Rouge suisse

Le 18 janvier, la Croix-Rouge suisse publiait le communiqué suivant exposant la situation à ce jour:

Depuis plusieurs mois, les délégations de la Croix-Rouge internationale en collaboration avec la Croix-Rouge congolaise procèdent à des distributions de lait en faveur de mères et d'enfants.

Actuellement, quelque 100 000 personnes reçoivent chaque jour leur ration de lait dans 150 centres de distribution. La Croix-Rouge suisse a consacré, pour sa part, 10 000 francs à cette action. Mais étant donné que celle-ci doit être non seulement continuée mais aussi élargie et qu'elle dépend également d'un soutien suisse, c'est avec reconnaissance que la Croix-Rouge suisse recevra toute contribution en espèces. Les versements sont à effectuer au compte de chèques postaux « Croix-Rouge suisse, Berne III. 4200, Aide au Congo ».

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont entrepris de leur côté une lutte intense contre la faim et comptent sur l'appui des gouvernements. L'action des Nations Unies a pour but essentiel de parer aux besoins des réfugiés.

Adressez vos dons pour le Congo au compte de chèques postaux de la Croix-Rouge suisse à Berne III. 4200 en indiquant « Aide au Congo ».